

## Sélection et accueil de nouveaux membres

### Taille du groupe

L'objectif est de maintenir l'effectif à 14 foyers. Il est envisageable de prévoir une liste d'attente pour palier au risque de désaffection afin de garantir la viabilité du projet.

### Critères concernant les personnes intéressées pour rejoindre le projet

- Adhésion aux valeurs portées par Ecoravie (sur la base de la Charte).
- Profil recherché prioritairement pour un équilibre des âges : les familles avec des enfants, ados ou pré-ados.
- Volonté de s'impliquer dans la vie de la maison commune et d'y participer financièrement.  
Apport minimum estimé : 10 000€.
- Etre prêt à engager un travail sur la Communication Non Violente.

### Procédure

- 1ère prise de contact avec un membre de l'association (par téléphone ou physiquement). Ce dernier peut parrainer le/la candidat(e) en se rendant disponible pour présenter plus longuement l'association et l'évolution du projet, répondre aux questions.
- Présentation du candidat (celui-ci se déplace) au groupe lors d'une réunion mensuelle pour faire connaissance.
- Le candidat participe à 3 réunions du Conseil d'Administration pour comprendre le projet, le fonctionnement associatif et s'approprier mutuellement.
- Bilan au bout de 3 mois (la présence assidue aux réunions est indispensable) : l'intéressé(e) fait-il/elle officiellement acte de candidature ?

→ Le cas échéant : vote au consensus des anciens membres pour se positionner sur cette candidature.

**Le vote est positif**, le ou les nouveaux membres :

- Signent la Charte d'Ecoravie
- Adhérent à l'association (voir bulletin d'adhésion). Coût de l'adhésion : 20€ par membre.
- Intègrent le Conseil d'Administration.
- S'engagent à verser à l'association une cotisation mensuelle de 40€ par personne célibataire et 60€ par famille.

**Le vote est négatif**, les membres d'Ecoravie justifient leur décision auprès de la personne concernée.